

ORIGINES DU PEUPLE D'ÉMÈSE

PAR

CARLOS CHAD, S. J.

INTRODUCTION.

Interroger l'Histoire pour dater, même approximativement, l'apparition d'un peuple, d'une cité, est une entreprise pleine d'aléas. Écrivant au I^{er} siècle de notre ère, le géographe Strabon parle du « peuple des Éméséniens » et nous fournit à son sujet des renseignements puisés probablement dans l'œuvre de Posidonius d'Apamée (qui vécut un siècle plus tôt) Mais ces remarques intéressent une époque trop récente, puisque les occupants d'Émèse nous sont présentés comme déjà groupés en une principauté et fortement sédentarisés. Il semble aujourd'hui qu'il faille reculer de plusieurs siècles leur implantation sur le cours moyen de l'Oronte et rapprocher ce phénomène d'une infiltration générale arabe, déjà sensible à l'époque achéménide. On sait à présent que quinze siècles avant l'apparition de l'Islam, l'expansion arabe hors de la péninsule arabique s'est faite dans les pays du croissant fertile. C'est dans ce mouvement d'ensemble qu'il faut placer les origines arabes des Éméséniens.

L'infiltration arabe dans les pays du croissant fertile.

Pendant longtemps, cette expansion n'était attestée que par des indices tirés de Xénophon et d'Hérodote, et il était assez courant de dédaigner ces indications, jusqu'à ce que le progrès dans la lecture des textes épigraphiques soit venu les confirmer. Les inscriptions assyro-babyloniennes permettent de percevoir ce courant expansionniste arabe dès le VII^e siècle a.C. Les documents rassemblés par M. Eberhard Merkel (1) sont, à ce point de vue, de plus haut intérêt. Nous les résumons ici, parce qu'ils fournissent

(1) MERKEL Eberhard, *Erste Festsetzungen im fruchtbaren halbrund*, dans *Fr. ALTHEIM et Ruth STEHL, Die Araber in der alten Welt*, 1964 ch. 9, pp. 139-180.

comme un cadre général, où le problème des origines d'Émèse reçoit son explication logique, même si la date précise de leur implantation demeure inconnue.

Trois contrées nous retiendront plus particulièrement: la Mésopotamie, la Syrie-Phénicie, la Palestine jusqu'au Delta du Nil.

a) La Mésopotamie.

Les inscriptions des rois d'Assyrie sont précieuses surtout pour la période qui s'étend entre le IX^e siècle et les environs de 628 avant le Christ. Elles font état de luttes incessantes menées par ces rois contre les « Arîbi » qu'ils affrontaient en Arabie même ou dans la steppe syrienne. T. Reiss a rassemblé ces renseignements et en traite de façon détaillée (1). Il en ressort que la présence des Arabes en Irak était notoire. En voici quelques exemples: Xénophon (2) qui prit part à la campagne de Cyrus le Jeune contre Artaxerxès Mnémon en 401 a.C., appelle le pays situé à l'est du Khabour (Araxes): Arabia. Mais l'on peut remonter plus loin dans le temps: Dans sa description des campagnes de Cyrus II (559-529) figure une liste de pays, souvent reproduite, qui énumère les contrées et les peuples soumis à ce roi: Cyrus, après avoir défait les Babyloniens, soumit les Phrygiens puis les Cappadociens, étendit sa puissance sur les Arabes (3). De même, dans l'inscription de Darius I (523-485) à Persépolis, l'Arabie est mentionnée entre la Babylonie et la Syrie: si cet ordre est voulu, le pays visé serait la Mésopotamie, et le peuplement de cette contrée serait déjà, en grande partie, arabe (4).

b) Syrie-Égypte.

La seconde région qu'au premier millénaire a.C. l'on trouve habitée par les Arabes, c'est la Syrie géographique, dans son extension jusqu'au Nil. Hérodote réserve le nom d'Égypte au Delta. Il désigne les montagnes à l'est d'Héliopolis comme arabes (5).

Pour ce qui est de la Syrie-Phénicie, le même Hérodote note que la Phénicie, jusqu'aux limites de Gaza (6), appartient aux

(1) REISS ROSMARIE T., *Arîbi und Arabien in den Babylonisch-Assyrisch Quellen* (Diss. Würzburg, 1931), New-York, 1932.

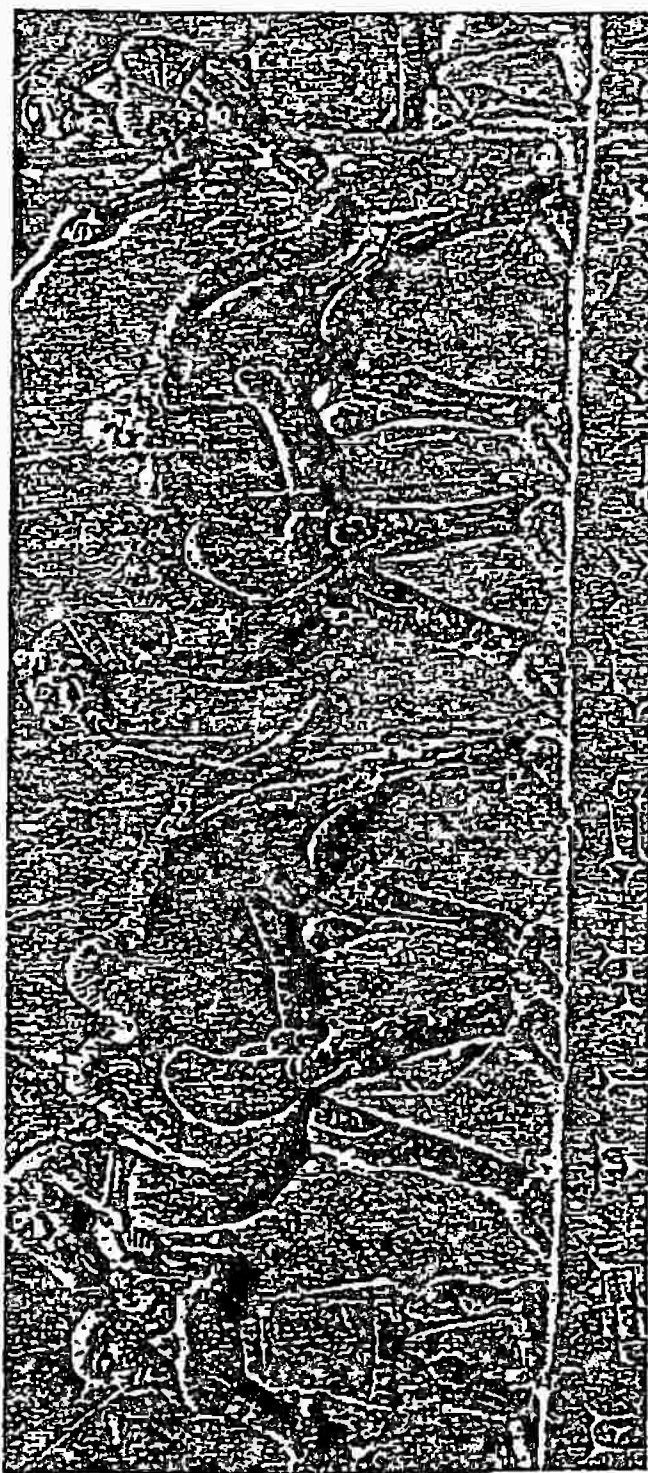
(2) XÉNOPHON, *Anabase*, I, 5, 1.

(3) XÉNOPHON, *Cyrupédie*, VII, 5, 14.

(4) Voir aussi KENT R.G., *Old Persian* (1953), 136.

(5) HÉRODOTE, II, 15.

(6) Cf. BENZINGER, art. *Gaza*, in *R.E.* 7 (1910), 880, sq. et BEER MORITZ, art. *Kadytis*, in *R.E.* 10 (1919), 1478.



British Museum - Convoy de dromadaires et de caravaniers sur les routes de Mésopotamie (Obélisque de Nimroud)

Syro-Palestiniens dont les comptoirs commerciaux, échelonnés le long du littoral, sont sous la domination des rois arabes; tout l'intérieur du pays syrien est attribué aux Arabes (1). Cambyse, en 525, voulant passer par la Palestine pour se rendre en Égypte, est obligé de demander au roi des Arabes des guides et de l'eau (2). Il conclut avec ce dernier un traité, comme avec un dynaste autonome, et ce traité reçoit la garantie de la déesse arabe Allât (3).

Cette autonomie est confirmée par Hérodote dans une remarque qu'il fait à propos des relations entre les Achéménides et les Arabes (4): Tous les peuples d'Asie (Mineure) auraient été soumis à Darius II lors de son avènement, sauf les Arabes, bien que ceux-ci aient été défaites antérieurement par Cyrus et par Cambyse.

Constitution de principautés arabes sous les Séleucides.

Si l'infiltration arabe dans l'empire des Achéménides remonte au premier millénaire, sous la domination Séleucide, elle est assez dense pour permettre la constitution de véritables principautés: Strabon en décrit quelques-unes en Syrie, et il est utile de les situer, car leur histoire éclaire encore davantage les origines du « peuple d'Émèse ».

a) L'Osrohène.

Les historiens des Séleucides (5) placent vers la seconde moitié du II^e siècle a.C. la constitution de ces principautés. Longtemps tenus en respect par les colons grecs, ces Arabes purent se regrouper en Parapotamie (6), cette steppe enserrée entre les cours de l'Oronte et de l'Euphrate (7). C'est ainsi que vers 132, un sheikh, de la tribu Karen, nommé Aryou, fonda en Osrohène le centre d'Édesse (l'actuelle Urfa) et l'érigea en principauté autonome. Ses successeurs, connus des historiens sous les dénominations de Toparques ou de Phylarques, devaient régner sur cette contrée jusqu'en 244 p.C. Pour les historiens romains (8) ce sont des Arabes: pour

(1) HÉRODOTE, I, 12.

(2) HÉRODOTE, III, 7, 7.

(3) Appelée aussi Allât. HÉRODOTE, I, 131.

(4) HÉRODOTE, III, 88.

(5) BOUCHÉ-LECLERQ, *Hist. des Séleucides* (Paris), 1913, II, 14; R. GROSSET, *L'Empire du Levant* (Payot, 1949); F. CUMONT, in *Cambridge Ancient History*, XI, ch. XV, 11.

(6) STRABON, *Géographie* (Meineke, trad. Tardieu), XVI, 753.

(7) F. CUMONT, *Feuilles de Douz Europos* (Paris), 1926, XXXV.

(8) TACITE, *Annales*, XII, 12, 14; PLINE, *H.N.*, V, 8, 5.

être plus précis, ce sont des Araméens; leurs noms sont souvent arabes (Abgar, Wa'il, Ma'zou), mais quelquefois nabatéens (Ma'nou, Abdou) tantôt empruntés à l'onomastique parthe (Phradact, Phranalaspat) (1).

b) Les Nabatéens.

Tandis que se constituait, en Syrie septentrionale, cette principauté autonome d'Osrohène, les tribus Nabatou ou Nabatéens quittaient le nord de la péninsule arabique, prenant pied, en Jordanie. R. Dussaud fait remonter leur origine aux temps bibliques puisqu'il les fait descendre de Nebayot que la Genèse « présente comme fils d'Ismaël et frère aîné de Qédar: donc de purs Arabes, connus dans le désert de Syrie dès une époque ancienne » (Genèse, XXV, 13; XXVI, 9; XXXVI, 3; — Isaïe, IX, 7, et Plin. H.N. V, 12: Nabatei et Cedrei) (2). M. Cantineau qui repousse cette assimilation lointaine, fait des Nabatéens, à l'origine, des Arabes arabophones (3). En 587, les Nabatéens repoussèrent les Édomites vers l'ouest, et s'installèrent à leur place sur le site de ha-Sela' (la Roche) que les Romains traduiront par Pétra. Deux tentatives d'Antigone, dirigées contre eux, échouèrent, lors de la poussée hellénistique de 312 (4). « Fortement organisés sous leurs rois autour de Pétra, de Hégira et de Madian, les Nabatéens devaient, à la faveur de l'anarchie qui régnait en Syrie sous les derniers Séleucides, être incités à occuper la Transjordanie que leurs caravanes sillonnaient du sud au nord jusqu'à Damas » (5). Alexandre Bala, vaincu en 146 par Ptolémée Philometor, a-t-il cherché refuge auprès d'un dynaste nabatéen appelé Zabdiel (I Macchabées, XI, 17) ou Zabelos (Josèphe: Ant. Jud, XIII, 4.8) qui ne serait autre que le Rabbel que nous connaissons par la chronologie des rois de Nabatène? Ce qui est certain, c'est que ces dynastes occupent Damas en 87 a.C. et émettent, à cette occasion, leurs premières monnaies à l'effigie d'Arétas III Philhellène, et que ce monnayage devait se poursuivre sous ses successeurs, jusqu'au 1^{er} siècle du Christ.

(1) HONIGMAN, art. *Orta* in *Encyclopédie de l'Islam*.

(2) DUSSAUD, *Pénétration des Arabes en Syrie* (Paris, 1955), 21.

(3) J. CANTINEAU, *Nabatéen et Arabe*, in *Annales de l'Institut des Etudes orientales d'Alger* (1934-1935), I, 77-97.

(4) F. M. ABEL, *Histoire de la Palestine* (Paris, 1952), I, 37. Voir aussi STACEY J., art.: *Pétra et la Nabatène* in *Supplément du Dictionnaire de la Bible*. VII, col. 900-924.

(5) R. DUSSAUD, *op. cit.*, 51.

Voilà donc, en même temps que les dynastes d'Osroène, une autre dynastie arabe, jouissant de son autonomie, à l'époque des Séleucides.

c) Les Ituréens.

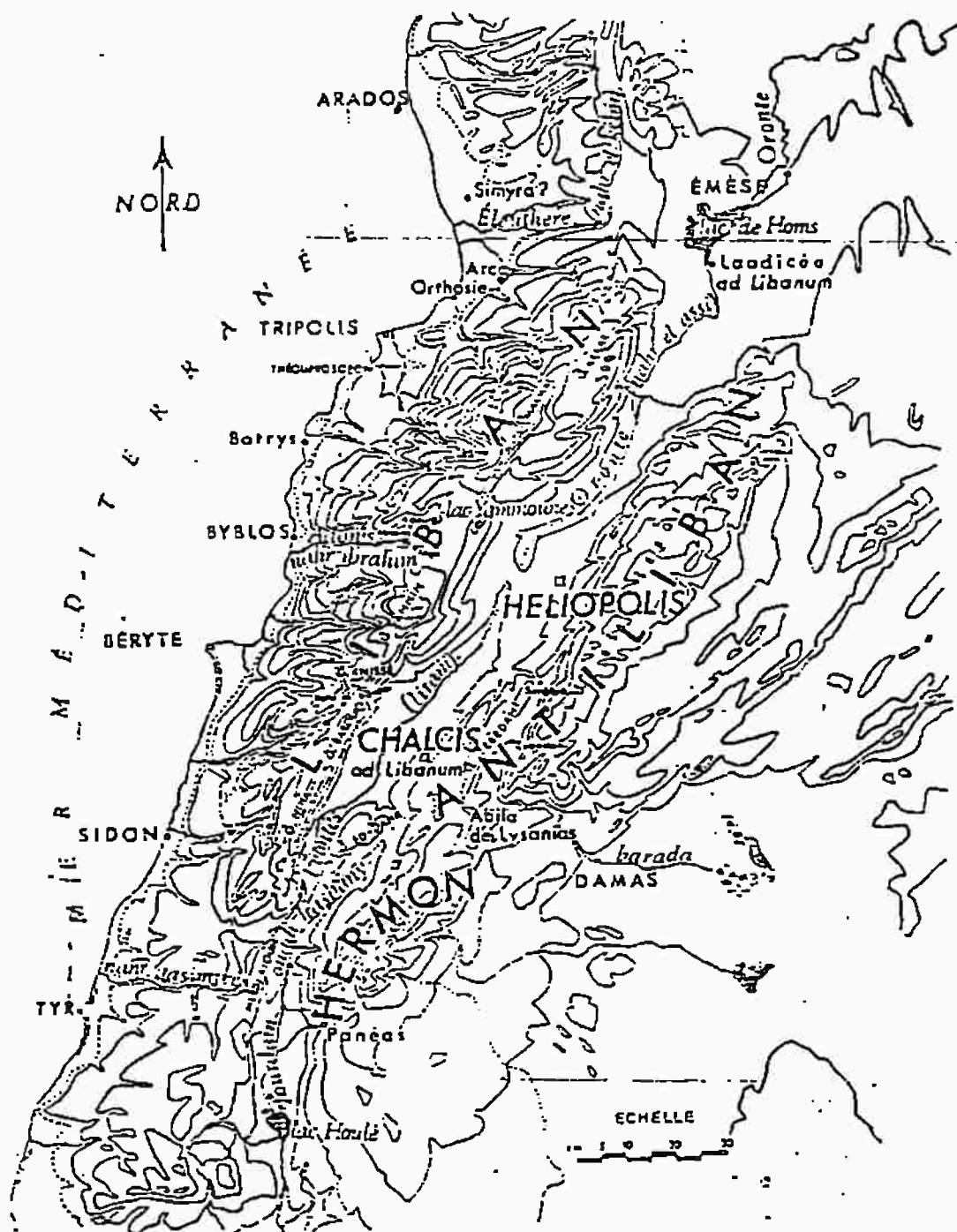
Partant elles aussi du sud de la Palestine, les tribus ituréennes remontaient les rives du Jourdain jusqu'à sa source et débouchaient dans la Beka', au voisinage d'Héliopolis-Baalbeck. Alexandre le Grand doit combattre ces Ituréens lors du siège de Tyr. Dans les premières années du I^{er} siècle a.C., ils sont devenus une téarchie redoutable qui contrôle Tripoli, Byblos et Arca, menacent même Damas. Tigrane doit reconnaître leur principauté de Chalcis et les autoriser à émettre des monnaies où ils prennent le titre de tétrarques et de grands prêtres (73-72 a.C.). Les colons séleucides ont beau les considérer comme des pillards, ils doivent s'incliner devant leur puissance et leur abandonner la présidence du Collège des prêtres d'Héliopolis. Lors de la conquête romaine, Pompée pourra bien venir à bout des petits « tyrans » établis sur la côte nord de la Phénicie, il doit reconnaître Ptolémée fils de Mennaios, le dynaste de Chalcis. Cette principauté connut des aventures diverses mais ne fut englobée dans la province romaine de Syrie qu'en 53 p.C. Sous le règne de Sévère Alexandre, vers 230 p.C., la ville d'Arca se souvient encore de sa fondation par les Ituréens et émet une monnaie où elle revendique le titre de Arca Ituraeorum (G.F. Hill, *B.M.C. Phénicie*, p. 110).

Limitrophe des Ituréens, le peuple des Éméséniens apparaît à la même époque sur le cours moyen de l'Oronte. Ses sheikhs tiennent solidement la ville forteresse d'Aréthuse, à l'époque de l'arrivée de Pompée en Syrie. Avant d'aborder le problème de ses origines, il est nécessaire de décrire son implantation, son organisation et sa vie économique.

L'ÉMÉSÈNE

Le site géographique.

Comme toutes les principautés arabes de Syrie, celle des Éméséniens fut d'abord nomade avant de se fixer sur le cours moyen de l'Oronte, et il est difficile de fixer des limites géographiques à l'aire de sa transhumance: en été, ces Arabes devaient parcourir la steppe syrienne qui s'étend à l'Est jusqu'aux frontières de Palmyre. Au nord, le territoire de l'Émésène englobait Rastan (Aréthuse) et s'arrêtait aux limites d'Épiphanie (Hamat). Au sud, ils s'avancèrent un moment jusqu'à Yabruda, ville qui appartenait



Le berceau de l'Émésène: L'Oronte et son lac (cf. I.G.L.S. VI, Carte de M. Tchalenko.
Planche LVIII b.)

ordinairement à l'Abilène. Au sud-ouest, débordant le lac d'Émèse, la ville de Laodicea ad Libanum (Tell Nabi Mend) et les montagnes du Liban limitaient leur territoire, aux environs de la petite principauté iturénienne de Hermel: de ce qui précède, il ressort que la plus grande extension du territoire de l'Émésène se trouvait dans la steppe syrienne; on a d'ailleurs trouvé des inscriptions permettant de préciser que Khirbet Bilas et Quasr el-Heir el-Gharbi bornaient leurs frontières avec la Palmyrène (1). Il est difficile de prétendre que ces frontières furent celles que Pompée reconnait à Sampsigéram en 63 a.C. Selon les époques, l'Émésène a certainement vu ses territoires amputés ou agrandis par la faveur des empereurs romains (2).

Les territoires de l'Émésène tirent leur fertilité et du sol et du climat: c'est une vaste plaine cultivée, enserrée entre les steppes désertiques de l'Est et des montagnes volcaniques de l'Ouest. Placée à l'entrée d'une dépression qui forme le seul couloir entre la Méditerranée et l'Euphrate, cette plaine bénéficie d'un climat moins continental dû à des pluies plus abondantes que dans le reste de la Syrie intérieure. Le sol rougeâtre est composé d'alluvions et de coulées basaltiques désagrégées: il est remarquable que la plupart des vestiges archéologiques trouvés en Émésène soient taillés dans la pierre noire, comme dans le Hauran. Ce sol, bien irrigué, est très fertile. Les ressources hydriques procurées par les pluies ont été combinées avec l'irrigation: l'Oronte, depuis le II^e millénaire croit-on, a été barré par une digue qui, à l'époque de l'établissement des Éméséniens a été considérablement améliorée, car elle mesure 85 m de largeur sur 5 m. de haut. Le lac artificiel ainsi formé permet l'arrosage des vergers de la ville et de la plaine d'Émèse: les fruits les plus célèbres étaient l'abricotier, l'olivier et la vigne; la plaine d'Émèse se prêtait à la culture céréalière intensive, comme on le voit aujourd'hui, pour un produit différent, le coton.

Voies de communication, commerce, économie.

Placée grâce au relai de Palmyre entre le Golfe Persique et la Méditerranée, Émèse contrôlait un nœud routier important: route Nord-Sud (de Bérée (Alep) à Damas); route vers Antioche, passant par Apamée; route vers Bérée, passant par Héliopolis; mais l'axe principal du commerce caravanier était la route Palmyre-Antaradus. Sous Tibère, Émèse était en contact commercial avec

(1) *I.G.L.S.*, V, 2552: *Fines inter Hadrianos Palmyrenos et Emesenos*. Cf. D. SCHUMMERGER, *Syria* (1939), XX, 64.

(2) Voir la Plaque 2.

la Characène, comme le prouve une inscription de Palmyre (1). Quant aux échanges avec les ports du littoral, il est attesté par les monnaies, (un bronze d'Aradus, daté de 94/93 a.C.; un tétradrachme provincial de Séleucie, frappé en l'an 5 a.C. et un tétradrachme de Tyr, de 14-15 p.C.) (2).

L'agriculture et le commerce ne sont pas les seuls facteurs de l'économie d'Émèse: il faut y ajouter l'élevage, dans la steppe syrienne. D. Schlumberger explorant la Palmyrène du N-O a retrouvé l'emplacement de grandes fermes où se pratiquait l'élevage des bêtes de somme et de trait. Émèse a traditionnellement fourni à l'empire romain des éleveurs de chevaux. Des troupeaux de moutons et de chèvres trouvaient dans la steppe des points d'eau et du fourrage car importantes sont les précipitations saisonnières.

Trop peu d'indications nous sont parvenues concernant l'artisanat d'Émèse. Pourtant la verrerie, les bijoux, les objets en ivoire ou en nacre, montrent bien l'importance de ce secteur de la vie économique d'Émèse.

L'implantation à Émèse.

De quelle époque date l'implantation du « peuple de l'Émésène » dans Émèse? Nous ne possédons à ce sujet que des remarques de valeur douteuse: Ammien Marcellin parlant de cette ville, la cite en même temps que Tyr, Sidon, Béryte et Damas et en fait remonter les fondations « aux siècles reculés »: *priscis saeculis*. Mais il est très douteux qu'Émèse ait un passé aussi lointain que les villes auxquelles cet historien l'associe, à moins de se ranger à l'avis de R. Dussaud (3) qui situerait dans cette ville l'ancienne Khatarika, que la Bible nomme Hadrack (Zacharie, IX) convoitée par Teglatfalazar au XII^e siècle a.C. A cela s'oppose que le site de Khatarika n'a pas encore été identifié. Mais Homs n'a pas été sérieusement fouillée et il faut réserver son jugement touchant des datations lointaines. Même l'hypothèse des éditeurs des inscriptions de l'Émésène selon laquelle la ville serait de fondation séleucide doit être accueillie avec réserves (4). En revanche, il est probable que ce furent les Arabes qui créèrent ou rebâirent cette

(1) CANTEREAU, *Syria* (1931), XII, 139, n° 18.

(2) H. SEYRIC, *Antiquités syriennes*, V: Antiquités de la Nécropole d'Émèse, p. 51 (tombeau n° 10); Tétradrachme de Séleucie: tombeau n° 8 (p. 50).

(3) R. DUSSEAUD, *Topographie historique*, 238.

(4) *Inscriptions grecques et latines de Syrie*, V, 107 (notice historique (!) sur Émèse).

ville: non par l'éponyme Hims indiqué par Yakût dans sa géographie (explication fantaisiste à juste titre réfutée par Nöldeke (1), mais par ces Arabes à la tête desquels nous trouvons dès le II^e s. a.C. des chefs portant des noms réservés par la suite à la dynastie d'Émèse (2). Il est probable aussi que leur implantation fut lente: l'absence de vestiges anciens dans Homs laisse penser que ces bédouins vivaient les trois quarts de l'année sous la tente (Scénites = vivant sous la tente) ou dans des constructions légères, rentrant l'hiver à Aréthuse (leur première forteresse avant de déborder sur Émèse) retrouver des demeures construites sur le Tell rocheux: entre les deux localités d'ailleurs, la distance n'est pas si grande qu'un bon cheval ne pût parcourir ces 20 km en un couple d'heures, comme cela se pratique encore aujourd'hui par les agriculteurs des villages de l'Émésène.

Les fondateurs d'Émèse nous apparaissent portant des noms arabes et adorant des dieux communs aux dynasties arabes anté-islamiques que nous connaissons. Leur infiltration en Syrie apparaît à la même époque que celle de leurs voisins d'Osroène, de Nabatène ou d'Iturée (3). Ces dynasties ont déjà été étudiées: en revanche, nous ne connaissons aucun ouvrage consacré aux Éméséniens, mis à part des notices prosopographiques de la *Real Encyclopædie*, non exemptes d'erreur. Incomplètes aussi les indications fournies par F. M. Abel, R. Dussaud et Schürer (4). Les travaux de R. Paribeni (5) et E. Egger (6) sont plus précis, mais plus limités. Cette étude voudrait regrouper ces données éparses et poser le problème des origines d'Émèse.

LES PREMIERS DYNASTES ÉMÉSÉNIENS.

Nous ne possédons que de simples indices sur les origines des Éméséniens au second siècle a.C. La première fois que leurs noms apparaissent, c'est sous le règne d'Alexandre Bala (157-151 a.C.). Le roi séleucide, se voyant menacé par Démétrius Nicator, avait

(1) NÖLDEKE, *Orient und Occident* (1864), II, 653.

(2) C'est l'avis de H. SEYRIC, *Caractères de l'histoire d'Émèse*, in *Ant. Syr.*, VI, 66-67.

(3) Ces dynasties ont été sommairement explorées: cf. I. LÉVY, *Tétrarques et grands-prêtres ituréens (Hommage à Joseph Bidez et F. Cumont)*, Bruxelles, 1949; R. DUSSAUD, *Nismatique des rois de Nabatène*, in *Journal Asiatique* 1904, repris et amélioré dans *Pénétration des Arabes en Syrie*, 1955; Th. REINACH, *La dynastie de Commagène*, in *Revue des Etudes grecques*, 1890, 362-380.

(4) E. SCHÜRER, *Geschichte des jüd. Volkes*.

(5) R. PARIBENI, in *Bollettino del. Commis. archiol.*, Roma, 1900, XVIII.

(6) E. EGGER, in *Jahresheft. des Oster. Archæol. Inst.*, XX, 1919, 319.

confié la garde de son fils Antiochus à un sheikh arabe nommé Jamblique. Après le triomphe de Démétrius, une certaine opposition se manifesta contre lui et Diodotos d'Apamée alla demander à Jamblique de lui remettre Antiochus pour lui rendre le royaume de son père (1). Jamblique y consentit mais Diodotos fut vaincu et Démétrius mit à mort Alexandre en 143 (2).

Josèphe qui rapporte aussi ces faits ne donne pas d'autres précisions au sujet de Jamblique que la désignation de « chef arabe ». Mais le fait que Diodotos d'Apamée ait réussi à négocier avec lui, laisse supposer que Jamblique vivait à proximité d'Apamée où est située l'Émésène.

Le premier phylarque sûr d'Émèse est mentionné dans un récit du *Bellum Judaicum* (3). Antiochos XIII, qui avait été envoyé à Rome par sa mère Cléopâtre Séléné, avait été traité par les Romains avec des égards particuliers et Cicéron l'appelle « l'ami et l'allié du peuple romain ». Cela ne le mit pas à l'abri des brigandages de Verrès (4). En revanche, lorsque Lucullus se rendit maître de l'Asie Mineure en 70 a.C., chassant d'Antioche l'usurpateur Tigrane, il promit le trône des Séleucides à Antiochos XIII (69 a.C.). Mais ce prince ne parvint à se faire reconnaître par les Syriens, qu'en s'appuyant sur les milices de Samsigéram d'Émèse (5).

Pour la première fois, nous sommes en présence d'un dynaste d'Émèse dont l'existence peut être affirmée avec certitude. A la même époque, Josèphe (6) place un Aziz « dynaste voisin de Beroa » (Alep) qui appuyait Philippe II, adversaire d'Antiochos XIII. Comme les deux prétendants se révélèrent également incapables de régner, Samsigéram et Aziz s'entendirent pour les supprimer et s'appropriier le Nord. Aziz devait se charger de Philippe, tandis que Samsigéram éliminerait Antiochos. Mais le plan échoua, car Philippe échappa à Aziz, regagnant Antioche en 65 (7). Samsigéram et Aziz appartenaient-ils à des clans différents, alliés pour la circonstance, ou étaient-ils de la même tribu ? Les textes ne permettent pas de le trancher.

(1) JOSÈPHE, *Ant. Jud.*, XIII, 131 et 137 : « Malchus l'Arabe » = Jamblique.

(2) DIODORE, *Excerpta*, in *Fragm. Histor. Graec.*, II, XVII.

(3) JOSÈPHE, *Bell. Jud.*, I, 99 s.q.

(4) CICÉRON, in *Verrum*, II, 4, 27-30.

(5) DIODORE, XL, 1, a-b; *Fragm. Hist. Graec.*, II, p. xxv.

(6) JOSÈPHE, *Ant. Jud.*, XIII, 348.

(7) BOUCHÉ-LECLERCQ, *Histoire des Séleucides*, 433.

Lorsque Pompée prit la succession de Lucullus, Antiochos voulut obtenir de lui le trône d'Antioche car il revendiquait les titres « de candidat du Sénat et de Lucullus » (1). Mais Pompée repoussa ses prétentions, l'estimant « incapable de régner puisqu'il n'avait pu, ni conquérir, ni garder son trône » (2).

Ces événements permirent à Samsigéram de prendre conscience de sa force, devant la décomposition du royaume séleucide. Tout fait penser qu'il s'entendit à mots couverts avec Pompée pour mettre à mort Antiochos. Car Pompée qui devait châtier si durement les Ituréens du Liban et d'autres dynastes arabes, s'empresse de confirmer le domaine de Samsigéram et le charge de tenir fortement la citadelle d'Aréthuse. Au surplus, Pompée demeurera toujours l'allié de Samsigéram.

Ainsi, entre 150 et 64, apparaissent les premiers noms que nous verrons couramment portés par les dynastes d'Émèse. Jamblique I ou Malchos (3) était dans les parages d'Apamée. Aziz I (vers 94 a.C.) est dans le voisinage de Beroa (4), tandis que Samsigéram I est à Aréthuse. Cette aire géographique fait bien partie de la Parapotamie que les Arabes appellaient le Hamad.

Leurs géographes donnent ce nom à la steppe qui s'étend entre l'Anti-Liban et l'Euphrate du Nord. Le Hamad se distingue du désert de sable (Nefoud) situé plus au sud, par le loess et la terre alluviale qui le composent. Arrosée par les pluies d'hiver, la terre se couvre au printemps d'herbes et de fleurs, et jusqu'aux premières chaleurs elle accueille les troupeaux de dromadaires et de moutons dont l'élevage constitue la fortune des nomades. En été, les bédouins amènent leurs troupeaux dans l'Anti-Liban, où, grâce à la moisson précoce, les champs gardent des chaumes que les bêtes viennent brouter jusqu'aux pluies suivantes. La proximité de l'Oronte fournit au bétail l'eau qui manque dans le Hamad (5).

Jamblique, Aziz et Samsigéram nous apparaissent comme des chefs guerriers, dont les combattants sont en mesure d'imposer ou

(1) V. CHAPOT, *La frontière de l'Euphrate*, 1907, 6.

(2) Deux ouvrages importants, dus à deux savants jésuites, ont repris le problème de la conquête de la Syrie par Pompée: J. VAN OOTEGHEM, *Pompée le Grand, initiateur d'un empire* (Mém. Acad. royale de Belgique, sect. Lettres, XLIV, 1954), et F. P. RIZZO, *Le Fonti per la Storia della conquista pompeiana della Siria*. Banco di Sicilia, 1964.

(3) E. SCHÜRER, *Geschichte d. jud. Volkes*, 184, n. 4.

(4) JOSÈPHE, *Ant. Jud.*, XIII, 343. Ἀζίζ restitution de Ἀζίζος, adraise, après VIESE, par tous les éditeurs de Josèphe; cf. le dernier en date Ralph Marcus, traduction anglaise, LOEB classical Library. Nos références renvoient à cette édition.

(5) F. ALTHEIM, *Le déclin de l'empire romain*, Payot, 1953, 257.

de détrôner les rois séleucides. En proclamant la Syrie province romaine, Pompée comprit le parti qu'il pouvait tirer de ces nomades à demi-sédentarisés. En reconnaissant à Samsigéram la possession de la plaine d'Émèse, Pompée entendait encourager celui-ci à se sédentariser complètement, et créer ainsi un petit État-tampon qui mit la nouvelle province à l'abri des incursions des autres nomades. Cet État, appuyé sur les territoires des Ituréens au Sud, sur celui des Abgars au Nord, était la première esquisse de ce que serait le *limes* un siècle plus tard: une suite de places fortifiées protégeant la route du commerce avec les Indes et capables non seulement de contenir les incursions des nomades, mais de résister aux premiers assauts des Parthes avant que les deux légions romaines créées en Syrie ne puissent entrer en lice. Les archers montés sur des chevaux rapides ou des dromadaires étaient d'ailleurs plus aptes à combattre dans la steppe que les lourdes légions romaines. Ce système de glacis devait durer jusqu'à Trajan, qui le modifiera sans renoncer au principe même des États-tampon protégeant les villes de l'intérieur.

Le dynaste d'Aréthuse dont le nom (1) amusait les amis de Cicéron, fut à tel point protégé par Pompée que les Romains appelaient ironiquement ce dernier « notre Samsigéram » (2). L'Émésénien possédait d'énormes richesses. Il aurait fait, à Pompée des présents « assez gros pour balancer les revenus des campagnes d'Orient ». Sans accorder un crédit excessif à ces assertions, l'on peut cependant se demander d'où provenaient les richesses de ces dynastes.

Nous savons que Pompée put taxer de 1.000 talents (somme considérable!) Ptolémée de Chalcis, sans que sa dynastie en fût frappée à mort (3). Les historiens de l'antiquité insinuent que ces sheikhs vivaient de brigandages, opprimant les paysans sédentaires, pillant les caravanes, leur imposant des tributs exorbitants. Tels du moins pouvaient-ils paraître aux colons macédoniens dont ils menaçaient les biens. Mais dès que ces clans s'étaient sédentarisés, ils pouvaient disposer de ressources plus avouables. L'élevage leur permettait de fournir aux cités des montures pour les caravanes. La culture de la plaine leur procurait des céréales, de la vigne et des fruits. Les olivettes de l'Émésène étaient très vastes, comme l'atteste la découverte de plus de vingt pressoirs d'huile, datant de cette époque (4). Le culte du Baal solaire dont Samsigéram était

(1) R.E., s.v. *Samsigéram*, col. 2227.

(2) CICÉRON, *Ad Atticum*, II, 14.

(3) JOSÈPHE, *Ant. Jud.*, XIV, 39.

(4) Sachau *Reise, in Syrien und Mesopotamien*, 1883, 23 et 55: pressoirs découverts à Forklos, à proximité d'Émèse.

le grand prêtre attirait de riches présents des principautés voisines (1). Le commerce avec les ports de la côte méditerranéenne leur offrait l'occasion de revendre chèrement les produits de l'Extrême-Orient que Palmyre leur cédait en échange de leurs céréales et de leurs troupeaux. Enfin les milices qu'ils mettaient au service des prétendants séleucides, étaient certainement grassement rétribués.

Nous aurions aimé à être confirmés dans nos déductions par les sources historiques de l'époque. Mais pas plus Appien que Posidonius d'Apamée ne nous fournissent les renseignements que nous sommes tentés de leur demander. La mention de ces phylarques est faite occasionnellement, à propos de telle guerre ou de tel roi. Ce sont des notations marginales, car leur histoire proprement dite n'a pas intéressé les historiens séleucides. Cela explique les erreurs de datation des modernes. Marquardt (2) pensait que Samsigéram s'était emparé d'Aréthuse en 69, car la ville avait adopté une ère pompéienne pour commémorer cet événement (3). Mais les monnaies d'Aréthuse qu'il invoque pour établir cette datation doivent être attribués à la ville de Mopsus en Cilicie, si bien qu'il est aujourd'hui établi « qu'il n'y a pas de monnaies d'Aréthuse ». En revanche, une inscription d'Aréthuse, datée de 317 Séleucide (4) atteste que la ville suivait un double calendrier: l'un, plus ancien, celui des Séleucides, et l'autre, récemment adopté, celui de l'ère d'Actium.

« On ne possède aucun document sur la façon dont les années furent comptées dans la Syrie intérieure (Émèse, Coelé-Syrie, etc...), avant l'arrivée des Romains et le début de l'Empire » (5). Il nous faut donc, en l'absence du témoignage des inscriptions et des monnaies, nous tourner, pour dater les origines de la dynastie émévéniennne, vers des historiens postérieurs. Josèphe, sans grand souci de l'exactitude chronologique, reproduit quelques extraits de Nicolas de Damas, et, vu sous cet angle, son témoignage est intéressant; Strabon qui parcourut la Syrie sous Auguste, nous fournit également des renseignements fort précieux et autrement plus sûrs.

Pompée, après avoir réduit la Syrie à l'état de province romaine, en avait confié le gouvernement à son questeur Scaurus, qui résidait à Damas, avec le titre de propréteur. C'est en 58 que

(1) HÉRODIEN, V, 5, 3.

(2) *Organisation de l'empire romain*, II, 347.

(3) H. SEYRIG, *Ant. Syr.*, IV, 87-88.

(4) R. MOUTERDE, in *M.L.S.J.*, VIII, 1922, 84.

(5) H. SEYRIG, *Ant. Syr.*, V, 98, note 5.

le successeur de celui-ci. Aulus Gabinus, reçut le titre de proconsul. Il semble que Pompée ait confié aux deux légions créées sur place, la sauvegarde de l'ordre intérieur. La défense des frontières était laissée aux milices des dynastes, formées de cavalerie légère et d'archers montés sur dromadaires.

Crassus ne comprit pas cette méthode et voulut entraîner les légions en Mésopotamie. Mais le désastre de Carrhes, en 55, lui fit payer cher cette erreur. Selon Appien, les Parthes, après leur victoire, déployèrent une grande activité diplomatique en Syrie, soutenant les dynastes locaux contre les Romains (1). Nous savons qu'Émèse garda sa fidélité à Rome: Cicéron, proconsul en Cilicie, avait écrit au Sénat qu'il était venu à sa connaissance que le roi des Parthes et son fils Pacorus avaient franchi l'Euphrate, son informateur étant Jamblichus « *phylarcus Arabum, quem homines opinantur bene sentire, amicumque esse reipublicae nostrae* » (2). R. Paribeni suppose avec raison que ce phylarque est un Émésénien. En revanche, son commentaire reste conjectural: « De la lettre de Cicéron, si imprécise et qui se réfère à l'opinion des autres, on peut conclure que ces petits "tyrans" d'Émèse n'avaient aucun traité d'alliance et n'étaient pas tributaires de la République » (3). Cicéron peut rapporter une information qui lui a été fournie, (sans passer par les voies hiérarchiques), sans que cela prouve que les Éméséniens ne payaient pas tribut à Rome. Les dynastes d'Émèse ne semblent pas entretenir de relations politiques étroites avec Damas et le Sud syrien, avant que les légats impériaux ne s'installent à Antioche.

Lorsque les Parthes déferlèrent sur la Syrie, nous ne savons pas si Jamblique I a été inquiété. Il est vrai que cette invasion fut de courte durée, car Pacorus se tourna subitement contre son propre père et disparut derrière l'Euphrate avant même que Cassius pût organiser la contre-attaque.

Après la défaite de Pharsale, César poursuivit Pompée en Égypte et lorsqu'il se trouva assiégé à Alexandrie, il demanda des renforts en Palestine et en Syrie. Parmi les dynastes qui lui portèrent secours, Josèphe mentionne « Jamblique, dynaste d'Émèse et d'Aréthuse et son fils Ptolémée » (4). Il s'agit sans doute du même personnage que Cicéron appelle « phylarque des Arabes » et ce dynaste nous apparaît essentiellement comme un guerrier.

(1) H. SEYRIG, *Palmyra and the East*, in *J.R.S.*, XL (1950), 2.

(2) CICÉRON. *Ad. Famil.*, XV, 1.

(3) R. PARIBENI, in *B.C.A.R.* (précédemment cité), XVIII (1900), I, 35-43.

(4) JOSÈPHE. *Ant. Jud.*, XIV, 129.

Cette puissance militaire, qui avait permis à Samsigéram I de se mêler des problèmes dynastiques des derniers Séleucides, n'avait donc pas été détruite par Pompée mais renforcée au point que, sous Jamblique I, une partie de ces forces pouvait être prélevée pour une expédition relativement lointaine. Josèphe met cette force en parallèle avec les contingents fournis par Antipater et par « Soemos, dynaste ituréen du Liban » (1).

Mais ne s'agit-il pas ici d'une grave confusion? Car les *Antiquités judaïques* font de Jamblique un fils de Scemos. Jamblique n'a pas de fils appelé Ptolémée, il est lui-même Jamblique-Ptolémée, alors que le *Bellum Judaicum* précise « Jamblique et son fils Ptolémée » (2).

Strabon (3), en revanche, fait de Jamblique non pas un fils de Soemos, mais de Samsigéram. Voici à quel propos: Lorsque César quitta la Syrie, les anciens partisans de Pompée, mesurant la faiblesse des Césariens restés en Syrie, se rebellèrent. Coccilius Bassus, un ancien lieutenant de Pompée, s'enferma dans la citadelle d'Apamée et tint tête à deux armées venues l'assiéger. Il appela à son secours les dynastes voisins. Strabon cite parmi ces derniers « Samsigéram et son fils Jamblique qui gouvernait Émèse ».

Entre les deux versions de Josèphe et celle de Strabon, il faut certainement préférer cette dernière: son auteur est plus proche des événements qu'il relate. Quant à la mention d'un Soemos, « dynaste ituréen du Liban », rien ne la confirme, ni l'onomastique habituelle, ni les monnaies connues chez les Ituréens.

Retenons donc qu'en 46 a.C., Aréthuse était aux mains de Samsigéram II et Émèse gouvernée par Jamblique I. Placés devant les rivalités internes qui opposaient entre eux partisans de César et amis de Pompée, les Éméséniens répondent à l'appel de leur voisin d'Apamée, Coccilius Bassus. Celui-ci ayant dicté ses conditions avant de se rendre à Sextus César, il est possible qu'il ait réclamé l'impunité pour les dynastes venus à son secours.

Mais ces rivalités devaient reprendre bientôt entre Marc-Antoine et Octave. Pour les Éméséniens, le problème se compliquait d'éléments nouveaux: Antoine avait fait don à Cléopâtre (4)

(1) TH. REUVACH note que le texte du manuscrit est incertain; *Nosse* restitue: Jamblique Ptolémée, fils de Soemos.

(2) JOSÈPHE, *Bellum Jud.*, I, 183.

(3) STRABON, XVI, 753.

(4) J. DOBIAS, *La donation d'Antoine à Cléopâtre en l'an 34 (Mélanges Bidez, I, 287)*.

d'une partie de l'Iturée et de la Syrie Creuse. Par ailleurs, Antoine enlève à Émèse la citadelle d'Aréthuse qu'il donne à un chef « parthe » Monoases (1). Les relations sont tendues entre Jamblique I et Antoine. Celui-ci encourage le frère de Jamblique, Alexas, à mettre à mort Jamblique I, qui avait cependant accepté de soutenir Antoine à Actium (2).

Alexas ou Alexandre est décrit par Plutarque comme l'homme de confiance d'Antoine et de Cléopâtre. Il aurait été d'abord maître de Laodicée du Liban, ville proche d'Émèse, avant de succéder à Jamblique à Émèse. Antoine l'aurait envoyé auprès d'Hérode le Grand pour détacher le prince juif de la cause d'Octave. Mais Hérode n'eut pas de peine à lui démontrer que la cause d'Antoine était désespérée. Il lui aurait conseillé de se rendre à Rome pour obtenir son retour en grâce auprès d'Octave. A Rome, Alexas pouvait compter sur l'amitié de son protecteur Timagène. Mais Octave ne se laissa pas fléchir. Il aurait fait jeter en prison Alexas (3).

A partir de ce point, les versions des historiens diffèrent. Selon Plutarque, Octave aurait renvoyé Alexas chargé de fers dans son pays, où il aurait été mis à mort. « Ainsi de son vivant, Antoine vit Alexas puni de sa trahison. » La mort d'Alexas serait donc à placer en 31 a.C.

Mais Alexas figure au triomphe d'Octave si l'on se réfère à la liste des « *reges aut regum liberi notem* » (4) qui a inspiré à Properce le « *regum colla auratis catenis circumdata* » (5). Dion Cassius, qui est plus précis que Plutarque, place la mort d'Alexas après l'avènement de Jamblique II, donc après 20 a.C. (6)

R. Egger (7) estime que le trône d'Émèse demeura sans titulaire entre la mort de Jamblique I et l'avènement de son fils Jamblique II, soit pendant 10 ans. Cela est aujourd'hui admis par tous les historiens d'Émèse. Mais là où les opinions diffèrent, c'est sur l'appréciation du même Egger qui veut que les dynastes d'Émèse aient pris le parti d'Antoine contre Octave. C'est attribuer aux Éméséniens la politique suivie par Alexas qui apparaît au contraire comme un usurpateur. Comment Jamblique I aurait-il

(1) PLUTARQUE, (*Marc-Antoine*), XLVI.

(2) DION CASSIUS, XL, 13.

(3) PLUTARQUE, *Antoine*, LXXX.

(4) *Mon. Ancyr. lat.*, I, 27-28.

(5) PROPERCE, *Carm.*, II, I, 33.

(6) DION CASSIUS, LI, 2.

(7) In *J.O.E.A.I.* (Vienne), XIX-XX (1919), 319, n. 18.

pu embrasser le parti de celui qui lui avait ravi la forteresse d'Aréthuse?

Cette petite ville, fondée par Séleucus I^{er} constituait la pièce maîtresse dans le dispositif de garde des caravanes qui traversaient l'Oronte. H. Seyrig, après avoir noté que « après Actium, aucun texte ne nous informe du sort d'Aréthuse », penche à croire qu'Auguste rétablit ou confirma les franchises de la ville et il est peu probable qu'il ait à nouveau soumis cette ville grecque à Émèse (1).

L'argument allégué en faveur de cette thèse est qu'Aréthuse fut l'une des rares villes de Syrie à avoir adopté l'ère d'Actium. Mais l'argument est discutable. Car, les dynastes d'Émèse ont pu adopter cette ère pour Aréthuse, pour marquer leur reconnaissance de voir le vainqueur d'Actium leur restituer leur citadelle cédée par Antoine au parthe Monoases. Une stèle conservée au Musée de Damas, provenant d'Aréthuse, porte une double date, l'une séleucide (317 = 516 p.C.), l'autre celle d'Actium (6). Elle est ainsi conçue: « L'an 36, mais 317 selon le comput antérieur, ère de la liberté, Hermagoras, fils d'Apollonius, a fait pour lui-même ce tombeau » (2). R. Mouterde explique ce rappel nostalgique de l'ère de la liberté comme un regret que la ville soit retombée sous la domination des dynastes d'Émèse en 20 a.C. ! On peut accepter la conclusion (retour d'Aréthuse à Émèse) mais expliquer différemment la notation « ère de la liberté ». Il peut s'agir de la liberté recouvrée après la domination de Monoases et le retour à Émèse.

Cette interprétation est corroborée par la lecture de la borne du Djebel Bilaas par H. Seyrig; cette borne assigne comme frontière Nord à Émèse, non point les faubourgs d'Aréthuse, mais ceux d'Épiphanie (Hamath). « Émèse devait confiner à Épiphanie quelque part au sud du Djebel Bilaas » (3).

Émèse était donc hostile à Antoine et à ses protégés, le parthe Monoases et l'égyptienne Cléopâtre. Cette hostilité peut s'expliquer également par un autre motif: la solidarité entre Émèse et Palmyre. Nous savons qu'Antoine avait essayé de mettre la main sur les richesses de Palmyre (4). Il avait pris prétexte de la neutralité de la ville entre les Romains et les Parthes. Mais il ne trouva

(1) H. SEYRIG (II), *Syria*, XXXVI, 183, n. 3 et *Ant. Syr.*, VI, 67-68.

(2) *I.G.L.S.*, V, 2085.

(3) H. SEYRIG, *Ant. Syr.*, VI.VI, 69, n° 4. Il faudrait en conséquence corriger sur ce point le tracé de la frontière nord du territoire d'Émèse sur sa carte reproduite p. 67 comme nous l'avons fait: *Al-Machriq*, 1970, 178.

(4) APPIEN, *Bell. Civ.*, V, 9; A. PICANOL observe à propos de ce texte, que le nom de Palmyre apparaît ici pour la première fois chez un historien: *Histoire de Rome*, 1939, 209.

qu'une ville vide de ses habitants, qui s'étaient réfugiés au-delà de l'Euphrate. Or Émèse était alliée à Palmyre au moins depuis le 1^{er} siècle a.C. (1).

R. Paribeni pense qu'il y aurait eu une interruption de la dynastie d'Émèse après la mise à mort d'Alexas (2). Cela est possible car Dion ne nous dit pas à quelle date Jambligue II succéda à Alexas. Auguste devait réorganiser la Syrie qui, dans le nouveau partage des provinces, fut attribuée à l'empereur. Les proconsuls cédèrent donc la place à des légats impériaux, séjournant, non plus à Damas, mais à Antioche, d'où ils pouvaient mieux surveiller les mouvements des Parthes. L'un des premiers légats à gouverner la Syrie fut le propre fils de Cicéron, Marcus Tullius (en 27 a.C.). Auguste n'avait pas jugé utile de changer le dispositif mis en place par Pompée. Parmi les États semi-autonomes qui assuraient une zone de protection aux villes de l'intérieur, la dynastie d'Émèse fut maintenue. Il se peut que Jambligue II ait été placé à la tête du clan d'Émèse (3), lorsque Octave parcourut la Syrie en 27. Avec l'Empire, une nouvelle ère particulièrement brillante allait commencer pour Émèse (4).

(1) H. SEYRIC, *Ant. Syr.*, VI, 65.

(2) R. PARIBENI, *op. cit.*, 36.

(3) DION, LI, 1.

(4) Voir mes deux articles: « Les grandes heures de l'histoire d'Émèse », *Al-Machriq*, janvier-février 1970, pp. 65-90, et « Les relations politiques entre Rome et Émèse au II^e siècle p.C. », *Al-Machriq*, mai-juin 1970, pp. 325-356.